

d'ingérence extérieure, il se montre de plus en plus sensible à l'opinion internationale. Selon les observateurs, les récentes élections ont été libres, équitables et menées selon les normes internationales. Cela dit, l'administration Fujimori est très autoritaire et l'opposition est faible et inefficace. Même si le gouvernement apporte des correctifs, la corruption demeure endémique. On s'accorde généralement pour dire que l'exécutif exerce encore un trop grand ascendant sur le judiciaire. Les prisons péruviennes sont surpeuplées, et les cas de torture et de brutalité fréquemment rapportés illustrent la gravité du problème de la violence contre les détenus. Une formation déficiente et une insuffisance de fonds chronique nuisent aux efforts en vue de remédier à cette situation.

La pauvreté, le chômage et le sous-emploi sont de sérieux problèmes au Pérou et ils rendent un large segment de la population vulnérable aux abus en matière de droits de la personne. Cette situation est rendue encore plus critique par le grand nombre de personnes déplacées depuis le début des années 1980 par les actes de violence terroristes dans les régions rurales. Le président Fujimori a fait de la réduction de la pauvreté une des priorités de son gouvernement, mais la disparité des revenus et l'injustice sociale sont des problèmes qui ne trouveront pas de solution dans le court terme.

POSITION DU CANADA

Le Canada a clairement exposé sa position au gouvernement péruvien en ce qui a trait aux droits de la personne. L'ambassadeur et les autres agents de l'ambassade font régulièrement part en termes généraux et spécifiques des préoccupations et des intérêts du Canada lorsqu'ils rencontrent des fonctionnaires du gouvernement péruvien et des membres de la classe politique dirigeante. L'ambassade échange régulièrement des points de vue sur la situation des droits de la personne avec des ONG canadiennes et locales, et elle leur fournit un soutien approprié.

Le Fonds canadien d'initiatives locales a affecté 100 000 \$ à sept projets concernant les droits de la personne durant l'année financière 1995-1996, et 41 000 \$ à quatre projets jusqu'à maintenant en 1996-1997. Durant ces mêmes périodes, la valeur des projets de promotion des droits de la personne et de développement de la démocratie financés d'autres sources a totalisé 69 800 \$, et le Fonds de contrepartie Canada-Pérou a affecté près de cinq millions de dollars à des projets de développement alternatif. Enfin, le Canada travaille en étroite collaboration avec l'ombudsman et fournira de l'information, des compétences et de l'assistance technique au bureau de ce dernier.